

Procès verbal du Conseil d'École du jeudi 21 février 2013

Début des travaux à 17h30

M. David Saura

Directeur, Président du Conseil d'École

Membres avec voix délibérative :

M. OBINO Eric	Enseignant PS	Présent
Mme BALEIX Mylène	Enseignant PS	Présente
Mme RECORBET Florence	Enseignant PS	Présente
Mme LABEYRIE Carole	Enseignant PS	Présente
Mme RUBIRA Anne-Marie	Enseignant PS	Présente
Mme SALMERON Cristina	Enseignante PS/MS	Présente
Mme SAINT-MARTY Sandra	Enseignante MS	Présente
Mme FORNELLS Rose-Marie	Enseignante MS	Présente
M. MOREAU Jean-Michel	Enseignante MS	Présent
Mme GALLARDO Ana	Enseignante GS	Absente
Mme DUVAL Hélène	Enseignante GS	Présente
Mme BRUANT Elise	Enseignante GS	Présente
Mme NOUAILLES Stéphanie	Enseignante GS	Présente
Mme GONZALEZ Maria	Enseignante d'espagnol et catalan	Présente
Mme RAPATEL Laurence	Professeur de musique	Présente
Mme BOREN Clara	Représentant des parents d'élèves titulaire	Excusée
Mme HUILLET Maud	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme LEYMARIE Valérie	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme FERNANDES Sabine	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme CARME Hind	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
M. ALVAREZ Juan	Représentant des parents d'élèves titulaire	Excusé
Mme de la FUENTE Tatiana	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absente
Mme MONTAGUT Christa	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme GELI-STENHAMMAR Eva	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme VARONA Mercedes	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme BARDINET Elise	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme de DREUZY Noëlle	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme MORODO Maria	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absente
Mme de BEAUMONT Delphine	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme SALA GODOY Angeles	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absente

Membres avec voix consultative :

Mme Joëlle Emorine	Proviseure (titulaire)	Présente
M. Marc Guillen	Directeur administratif et financier (titulaire)	Présent
Mme Lamy au Rousseau	I.E.N en résidence à Madrid	Excusée

Invités

Mme Aguirre-Leroy Perrine	Proviseure-adjointe, Lycée	Présente
Mme Guiton Sandrine	ASEM	Présente

• Ordre du Jour :

- Ordre du jour
- FSE
- Projet d'établissement et Projet d'école
- Dispositifs de prévention et de soutien à l'école maternelle
- Activités et Projets des 2^{ième} et 3^{ième} trimestres
- Classes transplantées en GS 2-3 et GS 2-4
- Le livret d'évaluation
- Rentrée 2013/2014
- Affaires diverses (demandes de matériel, travaux effectués...)
- Questions diverses

- **Préambule**

Mme le Proviseur adresse ses vœux aux enseignants qui n'ont pas assisté à « la galette des rois » le 14 janvier à Munner.

- **FSE**

Les responsables du Foyer Socio-éducatif (FSE) de l'école maternelle font lecture d'une lettre rédigée avec l'accord de tous les enseignants de l'école. Cette lettre d'information sera annexée au PV du conseil d'école.

Cette lettre fait état de la surcharge de travail liée à la gestion et l'administration du foyer. Les enseignants qui en sont en charge actuellement font part de leur volonté de ne pas poursuivre cette activité.

Une réflexion est en cours avec la direction afin que des solutions alternatives soient envisagées pour l'année scolaire prochaine.

- **Projet d'établissement et Projet d'école – Activités et Projets des 2^{ième} et 3^{ième} trimestres**

- Le **Projet d'Établissement** 2012/2015 a été validé au Conseil d'Établissement du mardi 5 février.

Les axes retenus sont :

- Poursuivre et consolider la mise en œuvre de l'école du socle.
- Mettre en œuvre une politique multilingue et interculturelle.
- Proposer un parcours permettant l'accès à l'enseignement supérieur français et francophone, local, international.
- Renforcer l'attractivité et l'identité du LFB

RAPPEL :

Des actions se développent à l'école maternelle autour de 4 points principaux :

- Equilibrer les références linguistiques en petite section
- Accueil linguistique des élèves en castillan et en français
- Le conte en maternelle
 - Intervention de Françoise DIEP dans toutes les classes de l'école maternelle (du 14 au 16 janvier + cession pour adultes le 15 janvier à 18h00).
 - Semaine des maîtres conteurs du 21 au 25 janvier : les enseignants échangent leurs classes le temps d'un conte.
 - Représentation théâtrale bilingue du « Petit Soldat de plomb » les 21 et 22 février en salle Dravet pour tous les élèves de l'école maternelle.
- La liaison GS-Cycle II [outils de liaison (cahier de chant, abécédaire, cahier de mots outils)]

- Activités et Projets des 2^{ième} et 3^{ième} trimestre

- **Projet Jardinage :**

Les enfants participent à l'expérience de la création collective d'un jardin potager au sein de leur école.

L'espace choisi est un espace central dans la cour. Il permet une observation quotidienne de l'évolution du jardin potager.

Les enfants créeront le jardin depuis sa genèse :

- participation au défrichage ;
- utilisation des déchets pour faire du compost et enrichir la terre ;
- création des parcelles ;
- travail de la terre ;
- semis, entretien et récolte ;

Ils en seront les artisans pendant 6 mois jusqu'au temps des récoltes.

Les notions de patience, endurance, respect de la vie végétale et respect du travail de chacun sont également au cœur du projet.

7 classes de l'école maternelle (PS 1-1, PS 3-1, MS 1-5, MS 1-6, GS 2-1, GS 2-2 et GS 2-4) participent à ce projet en collaboration avec un intervenant extérieur (Pablo AIXELÀ, responsable de l'association « Pequeños Jardineros »).

Chaque classe bénéficie d'un atelier d'1h30, en ½ groupe toutes les 3 semaines.

- **Pistes et matériel prêtés par la Prévention MAIF**

Mme Giraco, responsable de la délégation France du groupe Atlantis, en partenariat avec le groupe MAIF, mettra à disposition des écoles française des pistes de prévention : prévention routière et prévention des risques domestiques (du 25 février au 8 mars 2013 à la maternelle du LFB).

- **Classes Nature/Poney en Moyenne-section**

Découverte d'un maximum d'apprentissages et de connaissances concernant le poney, le monde qui l'entoure et la nature dans laquelle le centre équestre se trouve.

Poni club catalunya , cami de Vallvidredra (Can Vila) 08960 San Just Desvern.
Centre homologué par la RFHE (Real Federacion Hipica Española)
et la Federacio Catalana d'Hipica.

www.poniclubcatalunya.com.

Des réunions d'information pour les parents seront organisées afin d'en préciser les modalités. Le coût de ce projet est estimé à 70€ par enfant.

- 15,16, 18 et 19 avril MS 3-2
- 25,26, 29 et 30 avril MS 1-6
- 6, 7 et 9 mai MS 1-5
- 13,14 et 16 mai PS/MS 0-2
- 17, 21 et 23 mai MS 1-4
- 24, 27, 28 et 29 mai MS 1-7
- 3, 4, 6 et 7 juin GS 2-1

- **Printemps des poètes**

Des échanges de poèmes et de comptines seront organisés du 11 au 22 mars pour valoriser l'oral. Les enfants seront invités à être conteurs de poèmes, entre classes de même niveau ou de niveaux différents.

Les dates à retenir...

Fête, Célébration ou Évènement	Dates 2012/2013
Quinzaine des Arts M ³	Semaine des arts du 15 au 19 avril 2013 (Echanges de pratiques artistiques...) Exposition et ouverture du M3 aux familles du 22 au 26 avril 2013. L'APE propose d'organiser un goûter de clôture le vendredi 26 avril.
Fête du livre	La Fête du livre se déroulera en plusieurs temps. Le jeudi 18 avril , sur le temps scolaire, des intervenants interviendront bénévolement dans les classes auprès des enfants sur le thème du livre. A la sortie des classes (16h30-18h00), les maisons d'éditions ou les indépendants ayant sponsorisé un atelier pourront tenir un stand de vente.
Sant Jordi	Mardi 23 avril Christian Renault, professeur de théâtre du LFB a été contacté afin d'organiser une théâtralisation de la légende de Sant Jordi. Un échange de livres entre enfants pourra également être organisé sur le modèle des années précédente.
Fête de la Musique	Vendredi 21 juin

- **Dispositifs de prévention et de soutien à l'école maternelle**

- Les **dispositifs de prévention** s'adressent à TOUS les élèves. Chaque élève peut ainsi progresser en assistant à une séance adaptée à son niveau.
Les groupes ne sont pas de tailles identiques. Les enfants ayant un niveau de maîtrise moindre seront plutôt dans des groupes réduits, les enfants ayant déjà une bonne maîtrise dans des groupes à effectif plus élevé.

En MS, un dispositif de travail par niveau de maîtrise de compétences en graphisme a été mis en place récemment (1^{ère} séances avant les vacances de février).

En GS, un 1^{er} cycle d'un dispositif basé sur la démarche scientifique a également été mis en place : apprentissages scientifiques, expérimentation et raisonnement, maîtrise de la langue, argumentation et éducation à la citoyenneté sont étroitement associés. Les enfants sont cette fois répartis par petits ou grands parleurs en français ou en castillan.

Ces dispositifs ont lieu pendant les temps de projets, les vendredis de 11h30 à 12h30 en MS et de 14h00 à 15h00 en GS. Les emplois du temps des 3 professeurs de langues sont alignés afin de permettre leur implication.

- Les **dispositifs de soutien** ne concernent que certains enfants nécessitant un appui pour une compétence donnée, sur une période donnée.
 - o Un enseignant vient en appui pendant 30min hebdomadairement du 5 novembre au 30 avril (sur le temps de l'heure dite « libérée » par l'enseignement en catalan).
 - o Les enseignants de PS prennent en charge des enfants non-francophones de MS et GS, 2 à 3 fois par semaine de 12h00 à 12h30.

Ces dispositifs seront évalués en fin d'année scolaire afin de décider de leur pérennisation ou de leur évolution vers d'autres organisations. Le manque de place à Munner rend difficile la démultiplication des groupes d'enfants.

• **Classes transplantées en GS**

Deux classes de GS partiront en classe transplantée à Mosset (Pyrénées orientales).

Le coût estimé à 210 euros/familles est finalement de 202,36€ par enfant. 70€ d'arrhes ont été inclus à la facture du second trimestre. Le solde sera à payer avant le 8 avril 2013.

Des prises en charge de l'ordre de 50% (FSE) du montant total ont pu être proposées à 3 familles qui en ont fait la demande.

Les dates retenues sont du 7 au 10 mai 2013.

Pour rappel, ce projet, annoncé au 3^{ième} conseil d'école de juin a reçu l'avis favorable du Conseil d'Établissement du 19 septembre 2012.

• **Le livret d'évaluation**

Une version électronique du livret de zone est mise en ligne depuis le mois d'octobre 2011. Dans un souci de continuité, seules les classes de PS (début du cycle) l'ont utilisée en 2011/2012.

Les élèves ayant déjà un livret papier l'ont conservé.

Cette année, le livret sous sa forme électronique concerne les classes de PS et MS.

Il est rappelé aux familles de conserver **précieusement** les codes qu'ils ont reçus par email et de signer numériquement le livret après en avoir pris connaissance.

Les codes permettent l'accès aux livrets du 1^{er} degré de la PS au CM2.

(via l'icône « Mon livret scolaire du primaire »  et non pas « **PRONOTE** »)

En cas de perte ou d'oubli, une fonction disponible sur la page d'accès du livret permet de récupérer ces codes en renseignant l'adresse email communiquée à l'inscription de l'enfant.

• **Rentrée 2013/2014**

En l'état actuel des préinscriptions réalisées, il est difficile de définir une structure ferme et définitive pour la rentrée 2013.

Les effectifs de PS sont en baisse par rapport aux années précédentes.

Des préinscriptions directement en MS et GS sont également sollicitées.

Maintenir la structure telle qu'elle existe aujourd'hui paraît peu raisonnable : 150 entrées en PS seraient nécessaires et nous n'en avons que 120 au jour d'aujourd'hui. Il est à noter que chaque année il y a environ 15% de préinscriptions en ligne non suivies du dépôt d'un dossier et 10% de renoncements après la commission. Il est également constaté entre 20 et 30 radiations dues à des changements de situation professionnelles des familles.

La structure retenue devra permettre de donner satisfaction au maximum des demandes dès la commission d'affectation du 8 mars, tout en évitant d'atteindre de suite l'effectif maximum défini pour chaque classe.

Madame le Proviseur précise que des classes avec des effectifs de 20 élèves est une hypothèse peu probable, elle rappelle que 80% des frais de fonctionnement d'un établissement tel que le LFB sont des frais liés à la masse salariale.

Sur l'ensemble du LFB les effectifs sont en hausse, et un pic d'élèves arrivant sur le collège a pu être constaté.

La question a été posée concernant le devenir des ASEM compte tenu de la baisse prévisionnelle des effectifs à Munner.

Le directeur précise qu'à priori, la même règle que la règle actuelle sera appliquée dans la structure à venir. Par conséquent, il y aura toujours une ASEM par classe de petite section (ou classe avec des élèves de petite section) et une ASEM pour deux classes de moyenne et grande sections.

- **Affaires (demandes de matériel, travaux, entretien...)**

- ***Est-il possible d'avoir l'état actuel des avancés sur la relocalisation de l'école maternelle ?***

Concernant le projet de relocalisation de l'école maternelle, pas d'avancée majeure depuis la dernière réunion.

L'option préférée reste celle de la ONCE. Le LFB n'est pas habilité à négocier le prix. La négociation s'effectue entre l'AEFE et le vendeur, et est en cours.

- ***Des travaux de peinture des classes, des halls et cages d'escaliers devaient être faits après les travaux l'été 2012 : qu'en est-il ?***

Tous les travaux de sécurisation de Munner qui avaient été prévus ont été effectués.

Des travaux de peinture des parties communes (escaliers, couloirs..) vont être réalisés pendant les vacances de printemps.

Une enseignante demande si les classes vont être repeintes à cette même occasion.

Les classes seront repeintes plutôt durant les vacances d'été.

- ***Il avait été demandé des distributeurs d'eau aux étages et en salle des maîtres au 1^{er} conseil d'école. Cette demande a-t-elle pu être étudiée ?***

La question n'a pas été étudiée à ce jour. Elle va l'être par le service Intendance du LFB (mise à disposition, entretien et maintenance)

- **Questions diverses**

- **Intervention de Mme de Dreuzy, représentante des parents d'élèves, concernant la fête de fin d'année**

Les parents d'élèves de l'école maternelle, dans l'idée qu'une fête de fin d'année se déroule à Pedralbes en juin (sur le modèle de l'année dernière), s'assureront que suffisamment de stands soient accessibles aux enfants de l'école maternelle.

- **Intervention de Mme Huillet, représentante APE sur le dépose-minute**

Ce service est aujourd'hui offert quotidiennement sur Munner, avec 2 parents volontaires (vs 3 parents volontaires au démarrage).

Ce service rencontre un vif succès. Le nombre d'élève par jour est en moyenne de 15 élèves, et ce nombre est en croissance depuis la rentrée de janvier.

Fort de ce constat l'APE décide de poursuivre ce service sur Munner pour l'année prochaine, dès la rentrée 2013.

Il faudra que l'APE recrute de nouveaux parents volontaires pour remplacer ceux qui ne pourront pas poursuivre ce service.

Les macarons d'identification des véhicules des parents utilisateurs de ce service sont désormais disponibles auprès d'Elvire ROURA afin qu'elle puisse directement les mettre dans les pochettes de correspondance et éviter aux parents de se déplacer.

La séance est levée à 19h10

Le Président,

David SAURA – Directeur

Les secrétaires de séance,

Mme CARME Hind – Parents d'élèves

Mme HUILLET Maud – Parent d'élèves

Barcelone, le Jeudi 21 février 2013

Deuxième Conseil d'école
Ecole maternelle Munner

Objet : Situation et suite du FSE de l'école maternelle munner.

En tant que représentants du FSE et au nom de toute l'équipe pédagogique de Munner, nous souhaitons informer le conseil d'école des décisions et démarches suivantes :

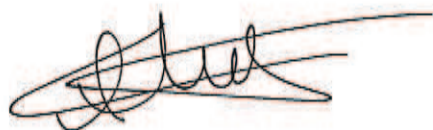
- Etant donné la surcharge de travail que représente la gestion du FSE due aux nombreux remboursements et paiements qu'elle implique, aucun enseignant ne souhaite continuer à prendre en charge le foyer pour l'année scolaire à venir, d'autant plus que le directeur de l'école maternelle s'en va et qu'il a pu, jusque là, énormément soulager les représentants dans leurs démarches.
- En équipe, avec Mme le proviseur et l'équipe de direction, nous sommes en train de réfléchir à des solutions alternatives et de penser à une nouvelle gestion du fonctionnement du foyer. Par exemple, 20% du temps d'un personnel pour la prise en charge administrative et chaque enseignant gérant les dépenses de sa classe, avec un représentant par niveau chargé de faire le lien entre le pédagogique et l'administratif.
- Il est aussi possible que le nouveau directeur prenne en charge le foyer provisoirement et bénévolement pour l'année prochaine

Conclusion :

En l'absence d'une solution d'ici à la rentrée 2013, il n'y aura pas de FSE à l'école maternelle : pas de sorties, pas d'intervenants, pas d'achat de petit matériel...



M. Hael GUILLEMIN



Mme Laurence ALTET.
